

ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES HAIES

Nous vous rappelons que chaque résident est responsable de l'entretien courant de ses extérieurs, notamment :

- Le nettoyage des feuilles ou des déchets
- Le déneigement et le dégagement du verglas
- L'épandage de sel ou de sable par temps de neige ou de verglas, afin d'éviter les risques de chute
- Le désherbage

Des rappels pourront être faits par notre police municipale afin de vous sensibiliser sur la taille de certaines haies, pour le confort et la sécurité de tous.

Nous travaillons en parallèle au recrutement de nouveaux agents notre Centre Technique Municipal afin de renforcer nos équipes en place et ainsi mieux entretenir le domaine communal.



RÉGLEMENTATION SUR LES TROTTINETTES ET AUTRES EDPM

Pour les plus grands, nous pensons principalement aux collégiens, le législateur a modifié le 31 août dernier les conditions d'utilisation des trottinettes électriques et durcit les sanctions.

Ainsi, **la conduite de trottinettes et autres EDPM est interdite aux enfants de moins de 14 ans.**

Les sanctions se durcissent également et passent à 135 euros au lieu de 35 euros notamment si :

- Vous circulez à deux sur une trottinette
- Vous circulez de nuit ou de jour alors que la visibilité est insuffisante sans équipement rétroréfléchissant
- Vous ne circulez pas sur une piste cyclable alors que vous en avez une à disposition.

Aussi si votre enfant devait se rendre à son établissement scolaire en trottinette électrique et qu'il est âgé de moins de 14 ans, il faudra encore patienter.

Échangez avec votre enfant sur le comportement approprié à adopter lors de la conduite de son véhicule et qu'il ne doit pas transporter de camarade sur son engin. Au-delà de l'amende, c'est prendre des risques pour la sécurité de son passager et la sienne.

Et même s'il n'est pas obligatoire, il est vivement conseillé de mettre un casque à votre enfant.

29^{ème} ANNIVERSAIRE DU MÉMORIAL AMÉRICAIN

Samedi 7 octobre a eu lieu une cérémonie célébrant le 29^{ème} anniversaire du mémorial américain et le 79^{ème} anniversaire de la libération de Bernes-sur-Oise.

Nous souhaitons remercier les personnes présentes à cette cérémonie et plus particulièrement l'Association Pour le Mémorial de Bernes pour nous avoir accompagné dans ce bel hommage.

Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant en octobre 2024 pour une journée dédiée à cette commémoration, avec de belles surprises.

